

ministre voudrait-il assurer la Chambre que le groupe d'étude ministériel spécial n'ira pas dans les provinces où les dirigeants reconnus des associations indiennes ne sont pas disposés à discuter directement ce problème avec le groupe d'étude?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, il faut faire une distinction. Nous sommes prêts à discuter avec les Indiens. Toutefois, à mon avis, nous ne devrions pas permettre à qui que ce soit de défendre au ministre ou aux fonctionnaires de rencontrer les Indiens lorsqu'ils le jugent nécessaire.

J'ai commencé à visiter toutes les provinces. J'ai discuté avec les dirigeants indiens qui ont bien voulu me rencontrer. J'estime que j'aurai toujours le privilège, au nom des citoyens du Canada, de rencontrer n'importe quel Indien au Canada sans avoir à passer éternellement par certaines personnes qui ne veulent que faire du bruit.

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre. J'essaie de l'aider à ne pas participer à la politique qui consiste à diviser pour régner. A quelle date a-t-il l'intention de fournir des fonds à nos indigènes pour leur permettre de prendre des dispositions afin de s'entretenir eux-mêmes avec le ministre et de se consulter utilement pour que l'unanimité se fasse sur cette question, au lieu de choisir, comme on le fait à l'heure actuelle, certains groupes ou particuliers pour s'entretenir avec eux et obtenir des réponses préparées d'avance?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'aimerais reprendre le député. Je ne fais aucun choix. Je me tiens à la disposition de tous les chefs indiens qui veulent s'entretenir avec moi. J'espère pouvoir bientôt disposer de ces fonds.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une autre question complémentaire?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il bien collaborer, comme l'ont fait d'autres représentants, afin que nous puissions poursuivre la période des questions.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA RECHERCHE MÉDICALE—RELÈVEMENT DES SUBVENTIONS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au [M. Thompson.]

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la création d'un programme de formation intensive afin de fournir des médecins à l'Ontario, le ministre voudrait-il nous dire s'il reconsidérera la déduction de 30 p. 100 dont la recherche médicale a été victime?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je ne suis pas d'accord avec la conclusion du député, monsieur l'Orateur. Il n'y a pas eu de réduction de 30 p. 100 en ce qui concerne la recherche médicale.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

VANCOUVER (C.-B.)—ÉVENTUALITÉ D'UNE GRÈVE DES DÉBARDEURS

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question d'une extrême importance au ministre du Travail. Peut-il nous dire où en sont les pourparlers entre les employeurs et le syndicat des débardeurs, à Vancouver, car un lock-out ou une grève en août aurait un effet néfaste sur la situation déjà inquiétante des céréaliers canadiens?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu hier le rapport du conseil d'arbitrage et j'en ai adressé des exemplaires aux deux parties, employeurs et syndicats intéressés. J'ignore naturellement ce qu'ils en penseront. On me dit que les pourparlers se poursuivent. Il se pourrait très bien, malheureusement, qu'une grève se déclenche dans la région de Vancouver vers la fin de juillet, portant atteinte aux expéditions de blé qui s'effectuent en temps normal par ce port.

Je rappelle aux députés que la grève qui se déclencherait serait parfaitement légale et qu'il en serait de même s'il s'agissait d'un lock-out. Le gouvernement n'a pas l'intention de contrecarrer les droits légitimes des deux compagnies ou syndicats intéressés, à moins que la situation ne prenne les proportions d'une crise nationale et il est encore trop tôt pour songer à cela.

M. Winch: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il songé à modifier les méthodes de son ministère à ce sujet, et à déléguer des observateurs afin que les négociations aient une allure plus officielle?